

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 14 Octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 07 octobre 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

**Présents : M.VOLLE – CROZIER – BEUGNET – HILAIRE – GAUTHIER – CORNET
– BOUNIARD – JOLLIVET – GRENIER – LEBRAT – PEREZ – PIQUEMAL**

Excusés : M.EUVRARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL

Absents : M.RAMUS – RIFFARD

Mr HILAIRE a été élue secrétaire.

Objet : Augmentation de la valeur des chèques cadeaux au personnel communal.

VU le Code des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 06 juin 2013, le Conseil Municipal a mis en place des chèques cadeaux pour l'ensemble des agents titulaires et non titulaires de la Collectivité sans condition d'ancienneté.

Cette prestation est de 50.00 € par agent.

Monsieur le Maire propose d'augmenter la valeur des chèques cadeaux.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé :

- **DECIDE** d'augmenter la valeur des chèques cadeaux de 50.00 € à 80.00 € par agent à compter du 1^{er} novembre 2019.
- **DONNE** pouvoir au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la présente délibération seront imputées au Compte du Budget Communal.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 14 octobre 2019.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 15 octobre 2019.
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 OCT. 2019